N° 2010-179

VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le mercredi 19 mai 2010 à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de M. Gérard FROMM, Maire.

CONVC	CONVOCATION				
Date	12/05/2010				
Affichage	12/05/2010				

Etaient Présents: DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Nombre des Membres du Conseil Municipal					
En Exercice	Présents	Procurations et Absents			
33	26	7			

Etaient Représentés:

POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME: CULTURE 1

OBJET : TARIF DE L'ATELIER MUNICIPAL DES BEAUX ARTS -

SAISON 2010-2011

Absents-Excusés: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale, ESCALLIER Karine, PEYTHIEU Eric,

Secrétaire de Séance: DJEFFAL Mohamed



Rapporteur: Nicole GUERIN

Dans le cadre des activités de l'Atelier Municipal des Beaux Arts, il est proposé d'adopter les tarifs pour la saison 2010/2011 tels que ces derniers figurent dans le tableau ci-dessous.

Conformément au vote du Conseil Municipal du 13/10/2009, les tarifs des inscriptions pour les élèves habitant Briançon et ceux des élèves habitant les autres communes sont identiques.

Discipline	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	Adulte A	Adulte A + enfant	Adulte B.	Adulte B + enfant
Dessin Peinture Modelage Céramique	117,50 €	109,00 €	172,50€	163,00 €	233,00 €	220,50€
Avec Carte Club	92,50 €	87,00 €	<u> </u>			100.50.0
Au trimestre	64,50 €	59,00€	95,00€	90,00€	128,00 €	120,50 €
Avec Carte Club	49,00 €	47,00 €				

A = 1 cours par semaine dans la même discipline toute l'année

B = 2 cours par semaine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter les tarifs ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR: 23 CONTRE: 0

ABSTENTION: 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine,

NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Mag

erard FROMN

TRANSMIS LE 2 1 MAI 2010 PUBLIÉ LE 2 1 MAI 2010 NOTIFIÉ LE